

JEUDI 13 FÉVRIER 2025 1RE ÉDITION AU PALAIS DES SPORTS ISSY-LES-MOULINEAUX / PARIS SUD

INDÉPENDANTS : « MADE IN FRANCE »

BULLETIN D'INSCRIPTION



PRÉSENTATION DU SALON

Le Practice est un nouveau salon professionnel pour les entrepreneurs et dirigeants de TPE / PME, organisé par des chefs d'entreprise. 2 000 dirigeants et 40 exposants sont attendus pour cette l'e édition qui aura lieu jeudi 13 février 2025, à Issy-les-Moulineaux, au cœur d'une ville dynamique.

Cet événement est conçu pour répondre aux besoins des dirigeants :

- 1) Rencontrer des prospects qualifiés, des partenaires ou des prestataires
- 2) Vendre ses produits et services à des entreprises ou freelances qui savent ce qu'elles cherchent
- 3) Monter en compétences ou se perfectionner, recueillir des informations utiles rapidement
- 4) Networker efficacement, gagnez du temps et préservez votre énergie
- 5) S'inspirer et échanger avec ses pairs en toute sérénité

2500 m² sont optimisés pour enrichir votre entreprise : des salles de formation et de co-développement, des espace de networking, des bureaux pour organiser des rendez-vous one-to-one en direct...



« Nous sommes persuadés que l'événementiel est un outil indispensable dans la prospection et le développement d'une entreprise. Un dirigeant ne peut rester seul trop longtemps, il a besoin de rencontrer d'autres entrepreneurs (prospects, partenaires...), de sortir de sa routine, de s'inspirer et d'apprendre de ses pairs. Nous avons imaginé ce salon pour qu'il réponde à un maximum de vos attentes et besoins.

Nous voulons apporter notre soutien aux **indépendants** « Made in France », qui proposent des produits tels que des douceurs salées ou sucrées, des boissons, du savon artisanal, de l'upcycling... Des stands à petits prix leur sont proposés. Le Practice va rassembler des chefs d'entreprise, c'est une source inestimable pour tester ses produits, collecter des avis et conseils, peaufiner son pitch... »

— **Valentine Tézier**, directrice du salon

Merci de remplir le bulletin à l'aide du logiciel <u>Adobe Acrobat Reader</u>, de le signer et de l'envoyer par e-mail à **elisa@mevevent.com**

L'envoi de votre bulletin vaut acceptation des CGV.

Le montant total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture.

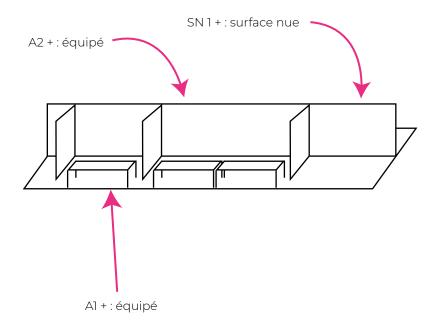
Au-delà de cette date, nous ne saurions vous garantir un stand. Les informations de paiement vous seront communiquées avec le devis. Le Practice soutient le partage de stand.

40 stands disponibles : ferez-vous partie de cette première aventure ?

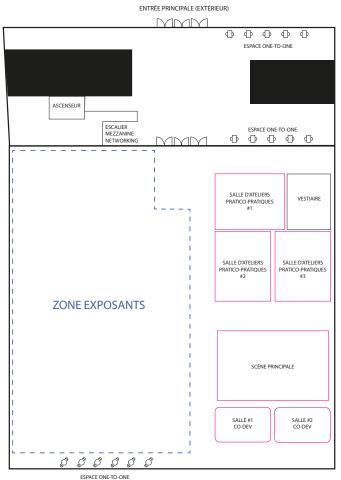


INSCRIPTION	TVA	QTÉ	TARIF HT	TARIF TTC
DROITS D'ADMISSION à ajouter au prix du module	10%	1	20 €	22 €

MODULES	5 TVA 20 %	TARIFS HT	TARIFS TTC
SURFACE	NUE		
SN 1 +	Surface du module : 2,35 m (L) x 2 m (P) 2 badges exposants, grilles sur toute la longueur du stand et moquette	140 €	168 €
SN 2 +	Surface du module : 4,20 m (L) x 2 m (P) 2 badges exposants, grilles sur toute la longueur du stand et moquette	240 €	288 €
ÉQUIPÉ			
A1 +	Surface du module : 2,35 m (L) x 2 m (P) 2 badges exposants, grilles sur toute la longueur du stand, moquette 1 table (1,83 m x 0,76 m) et 2 chaises	185 €	222 €
A2 +	Surface du module : 4,20 m (L) x 2 m (P) 2 badges exposants, grilles sur toute la longueur du stand, moquette 2 tables (3,66 m x 0,76 m) et 3 chaises	300 €	360 €



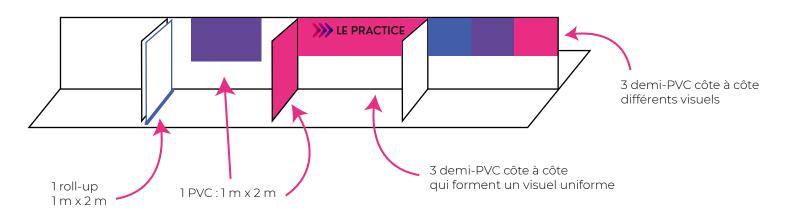
Le choix de votre emplacement se fait après réception du paiement, par ordre d'inscription. Vous pourrez choisir un module en angle (2 côtés cloisonnés) ou en intérieur (3 côtés cloisonnés), selon les disponibilités.





OPTIONS POUR VOTRE MODULE	QTÉ	TVA	TARIFS HT
BADGES EXPOSANTS (6 max, pour des collaborateurs de votre entreprise)		10%	35 €
ÉLECTRICITÉ 1 à 3 KW		20%	100 €
ÉLECTRICITÉ 4 à 6 KW		20%	190 €
ÉLECTRICITÉ 7 à 12 KW		20%	290 €
CHAISE		20%	25 €
TABLE RECTANGULAIRE (183 x 76 cm)		20%	20 €
PLACE DE PARKING - SOUTERRAIN (1 max, hauteur du véhicule : 1,9 m)		10%	35 €
OPTION DE DÉCHARGEMENT SANS STATIONNEMENT (à l'arrière de la salle, accès direct)			uit sur demande cochant la case

OPTIONS DE PVL POUR VOTRE MODULE	QTÉ	TVA	TARIFS HT
KAKEMONO / ROLL-UP : 1 m (largeur) x 2 m (hauteur) - 1 unité Vous nous fournissez un visuel, nous imprimons et installons votre roll-up le jour de l'événement sur votre stand. Vous pourrez le conserver au terme de la manifestation. Comprend l'achat de la structure + impression ecoflat 395 g/m²		20%	125 €
KAKEMONO / ROLL-UP XXL : 2 m (largeur) x 2 m (hauteur) - 1 unité Vous nous fournissez un visuel, nous imprimons et installons votre roll-up le jour de l'événement sur votre stand. Vous pourrez le conserver au terme de la manifestation. Comprend l'achat de la structure + impression ecoflat 395 g/m²		20%	270 €
1/2 PANNEAU SUR PVC : 1 m (largeur) x 1 m (hauteur) - 1 unité Pour un habillage simple et efficace de votre stand. Vous pourrez concerver les impressions au terme de la manifestation.		20%	90 €
PANNEAU SUR PVC : 1 m (largeur) x 2 m (hauteur) - 1 unité Pour un habillage optimal de votre stand. Vous pourrez concerver les impressions au terme de la manifestation.		20%	180 €





OFFRES À LA CARTE : COMMUNICATION

PRINT		QTÉ DISPONIBLE	QTÉ SOUHAITÉE	TARIFS HT
Distribution de votre flyers dans le guide ou sur table	Flyers A6 ou A5, imprimé par vous, livré sur place à la billetterie le jour de l'événement (avant 8 h 30)	4		200 €
1/2 page de publicité	Dans le guide, imprimé en 3 000 ex, format A5. Taille du visuel A6 paysage.	2		250 €
1 Page de publicité	Dans le guide, imprimé en 3 000 ex, format A5. Taille du visuel A5 portrait.	1		400 €
1 Page de publicité emplacement préférentiel	Dans le guide, imprimé en 3 000 ex, format A5. En page recto. Visuel A5 portrait.	1		450 €
4e de couverture de publicité	Dernière page de couverture du guide, imprimé en 3 000 ex, format A5.	1		500 €
Logo sur plans A2 imprimés	Plan-programme affichés dans le salon en 10 ex, format A2 paysage. Taille de votre logo 4 x 4 cm	10		350 €

Le guide du salon sera imprimé en 32 pages environ, format A5 fermé portrait.

Contient : plan, programme, présentation des speakers, présentation des sponsors, des stands et des partenaires, ainsi que le « Guide du Networking » version augmentée...

PROMOTION PLV DANS LE SA	LON	QTÉ DISPONIBLE	QTÉ SOUHAITÉE	TARIFS HT
Kakemono sur scène	1 roll-up, sur un côté de la scène, 1 m x 2 m. Fourni par vos soins avant ou le jour du salon.	2		250 €
Kakemono entrée de salle	1 roll-up, d'un côté de l'entrée, à l'intérieur, 1 m x 2 m. Fourni par vos soins avant ou le jour du salon.	2		300 €
Kakemono sur mezzanine	1 roll-up dans l'espace de networking, 1 m x 2 m Fourni par vos soins avant ou le jour du salon.	2		300 €

SITE WEB DU PRACTICE		QTÉ DISPONIBLE	QTÉ SOUHAITÉE	TARIFS HT
Votre logo sur page d'accueil	Votre logo sur notre site, dimensions 150 x 150 px	6		250 €
Votre logo dans le footer	Votre logo sur notre site, dans le bas du site, dimensions 150 x 150 px	2		350 €

Les quantités disponibles sont mises à jour sur notre site. Pour connaître toutes nos offres, consultez notre site internet ou contactez-nous pour nous soumettre des suggestions :

www.lepractice-entrepreneurs.fr/offres-de-communication



COMMANDE & INFORMATIONS

*: La signature électronique est autorisée depuis 2020, loi n°2000-230.

Informations de facturation	
Raison Sociale :	
SIRET: N° de	e TVA intracommunautaire :
Prénom (représentant légal) :	Nom:
Fonction:	
Secteur d'activité :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
E-mail comptabilité :	Portable :
Informations de communication	
Nom du stand :	
Prénom et NOM du responsable du stand :	
Adresse mail :	
Site web:	
LinkedIn (personnel) :	
LinkedIn (entreprise) :	
Instagram :	
Co-stand	
Nom de la société :	
Secteur d'activité :	
Adresse mail :	Portable :
Adresse mail : Site web :	Portable :
	Portable :
Site web:	Portable :
Site web : LinkedIn (personnel) :	Portable :
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) :	Portable :
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) :	Prénom NOM :
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) : Instagram :	Prénom NOM :
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) : Instagram :	
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) : Instagram :	Prénom NOM :
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) : Instagram :	Prénom NOM : Mention : « Bon pour commande »
Site web : LinkedIn (personnel) : LinkedIn (entreprise) : Instagram : À Le / /	Prénom NOM : Mention : « Bon pour commande »



PRÉSENTATION DE VOTRE STAND : INSTAGRAM / LINKEDIN / SITE INTERNET

Une fois votre stand validé, si vous le souhaitez, merci de nous envoyer votre **logo** au format : .jpeg ou .png en 300 x 300 pixels (300 dpi), en couleur et/ou N/B, ainsi qu'un **texte de présentation** (400 caractères) de votre entreprise et les produits que vous proposez. Les mêmes éléments seront demandés à votre co-stand.

CHOIX D'EMPLACEMENT

Le choix de votre emplacement se fera après la réception du devis validé.

Les emplacements disponibles vous seront proposés en fonction de votre choix de module et de votre ordre d'inscription Si vous avez pris l'option électricité, vous serez placés à proximité des accès, moins de choix vous seront proposés. Le stand ne doit pas faire plus de 5 m de haut. Si votre stand fait plus de 2,50 m de haut, merci de nous prévenir, pour des raisons de sécurité.

HORAIRES & INSTALLATION

Jeudi 13 février 2025 7 h 30 – 8 h 30 : arrivée des exposants et installation

8 h 30 – 19 h 00 : ouverture au public

19 h 15 – 20 h 30 : rangement et désinstallation

Les modules seront installés avant votre arrivée. Les premiers visiteurs arriveront à 8 h 30.

Déchargement sans stationnement : si vous en faites la demande en amont (n'oubliez pas de cocher la case dans les options), vous pourrez bénéficier d'un accès à l'espace de déchargement à l'arrière, en rezde-chaussée, avec accès direct à la salle principale. Un créneau vous sera communiqué pour accéder à cette zone, merci de le respecter pour des raisons de sécurité, et par égard pour les autres exposants.

Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée.

Il sera renvoyé si leur stationnement dérange le bon déroulé de l'installation ou gêne l'accès des autres prestataires. L'arrivée exposants se fera à l'entrée du Palais des Sports, 6 boulevard des Frères Voisin, 92130 Issy-Les-Moulineaux. Merci de venir, dans un premier temps, vous présenter à l'accueil avant de commencer votre déchargement.

Pour le bon déroulement de l'organisation, seules les personnes portant un tour de cou seront autorisées dans les locaux avant 8 h 30. **Leur port est obligatoire au sein du salon.** Pendant l'installation et durant la journée, pour toutes questions, votre contact sera Élisa.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Le Practice est organisé par la société MEV EVENT, c'est un événement professionnel exclusivement dédié aux entrepreneurs, dirigeants d'entreprise et cadres supérieurs. Il se déroulera le jeudi 13 février 2025, au Palais des Sports - Robert Charpentier, situé au 4/6 Boulevard des Frères Voisin, 92130 Issy-les-Moulineaux. Les participants et exposants sont munis d'un SIREN en cours de validité le jour du salon. Les associations sonts autorisées à participer au salon, si elles sont dans le thème de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription sans avoir à motiver leur décision, d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement, ou tout exposant dont l'activité ne lui semblerait pas conforme au thème de l'événement ou qui risquerait de compromettre le bon déroulement de la manifestation. Ceci sans qu'il puisse être demandé une quelconque indemnisation.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION

Toutes les personnes présentes sur le stand doivent être majeures. La participation à l'événement n'est effective que lorsque la facture relative au bulletin a été dûment réglée. Des options peuvent être ajoutées après la validation de votre participation jusqu'au 24 janvier 2025 (date d'encaissement, non de réception de la demande). Les dossiers sont acceptés à partir du jour de l'ouverture des inscriptions et ce jusqu'à écoulement des places disponibles. Les modules, options de module et options de communication sont disponibles en quantité limitée, les inscriptions et placement de stand se faisant par ordre d'arrivée (date de la facture réglée), nous ferons notre maximum pour satisfaire votre demande. Les demandes indiquées dans les bulletins ne sont pas contractuelles. Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception par e-mail de la facture. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la participation. La société **MEV EVENT** encourage le partage de stand pre plusieurs entités, du moment qu'elle en est informée et que cela respecte la thématique du salon et nos engagements vis-à-vis des visiteurs. En cas d'absence lors de l'événement, le responsable du stand peut désigner un remplaçant. Il devra prévenir la société **MEV EVENT** de ce changement au plus tard une semaine avant l'événement. Si lors de l'inscription, vous n'avez pas de co-stand mais souhaitez en soumetre un après la validation de votre inscription, vous devrez le faire avant le 13 décembre 2024. **MEV EVENT** se réserve le droit de refuser ce co-stand s'il n'est pas conforme au thème sans avoir à se justifier.

ARTICLE 3 - ANNULATION

Si l'exposant souhaite annuler son inscription, il devra le faire par e-mail à l'adresse **elisa@mevevent.com** avec accusé de réception. L'exposant pourra prétendre au remboursement intégral de son paiement jusqu'au 13 décembre 2025 inclus. Du 14 décembre au 9 janvier 2025 inclus, les organisateurs conservent à titre d'indemnité 50% du paiement, options comprises. Passé ce délai, en raison des frais engagés, aucun remboursement ne pourra être effectué. Il en va de même en cas d'absence de l'exposant à l'ouverture de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit de disposer du module de celui-ci, sans que ce dernier ne puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, et ce même si le stand est attribué à un autre exposant. En cas d'annulation de l'événement, le remboursement intégral sera effectué sans intérêts et sans qu'aucun recours ne puisse être exercé contre les organisateurs. En cas de force majeure qui conduit à l'annulation de l'événement (pandémie, incapacité à organiser l'événement dans la salle...) aucun remboursement ne sera effectué et aucun recours ne sera recevable contre les organisateurs. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

ARTICLE 4 - ORGANISATION

L'installation des stands se fera le jeudi 13 février entre 7 h 30 et 8 h 30 et la désinstallation de 19 h 00 à 20 h 30. Au cas où il vous faudrait partir plus tôt, merci de nous informer au plus tôt. Les exposants s'engagent à laisser leur stand propre pendant toute la durée de l'événement. Le port du badge est obligatoire et permet aux exposants de circuler librement. L'altération du badge est strictement interdite. Nous respecterons les conditions dédiées aux espaces accueillant du public en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement. Il est interdit d'avoir recours à une autre solution d'électricité que celle fournit par les organisateurs et la salle d'exposition (groupe électrogène...). Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée.

ARTICLE 5 - PUBLICITÉ

Les organisateurs se réservent le droit d'affichage sur tout le lieu du salon (intérieur et extérieur). Pour toute promotion d'un autre événement via affiches ou imprimés, vous devez obligatoirement demander l'autorisation aux organisateurs avant le 17 janvier 2025. Le démarchage, le colportage, la publicité et autres sont formellement interdits. Toute dérogation à cet article ne peut être faite qu'après autorisation écrite (lettre RAR ou e-mail avec accusé de réception) de la société **MEV EVENT**. En participant au salon, vous (personne physique et personne morale, responsable et co-stand) prenez le risque d'être pris en photo et/ou vidéo durant le salon, dans un but promotionnel. Si vous souhaitez vous opposer à la diffusion de votre image, vous pourrez le faire dans un délai d'un mois après l'événement (par e-mail avec accusé de réception). Passé ce délai, les éléments photographiques pourront être exploités sur une durée de 5 ans, sur tous supports, dans un but commercial. Nos photos et vidéos ne seront ni vendues, ni échangées, ni prêtés à un tiers, elles resterons la propriété de la société **MEV EVENT**.

ARTICLE 6 - NUISANCE, TABAGISME & FUMIGÈNE

Il est interdit de diffuser de la musique trop fort sur le stand. Si vous utilisez des appareils faisant du bruit, veuillez nous en informer avant l'événement sous peine d'être en infraction. De ce fait l'emplacement sera attribué en conséquence pour ne pas déranger le confort des autres exposants. Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du site ainsi que d'utiliser des aérosols. Il est aussi interdit de produire quelconque fumée à l'intérieur des bâtiments, en raison des installations anti-incendie. Les machines à brouillard, fumée et lasers sont interdits. Les nappes doivent être en matériaux certifiés ignifugés.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ, ASSURANCE RC & LOI FRANÇAISE

La société **MEV EVENT** décline toute responsabilité pour tout accident, perte, dégât, ou vol concernant les biens de l'exposant ou lui-même pendant toute la durée de l'événement (installation, période ouverte au public, désinstallation), ainsi que tout dommage qu'il causerait à un tiers. L'exposant doit être couvert par une responsabilité civile le couvrant lui et les autres membres du stand, ainsi que son matériel, pour toute la durée de l'événement (temps d'installation et de démontage compris). Le Practice met à disposition des exposants un accès au vestiaire gratuit (consigne) afin de protéger leurs effets personnels et ne pas encombrer leurs stands. Toute infraction à ce règlement pourra entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire. La loi française s'appliquant en toutes circonstances, tout ce qui est susceptible de poursuite dans le cadre de la loi est interdit lors de l'événement.